



Navettes autonomes : lancement d'une expérimentation sur le pont Charles de Gaulle à Paris

Du 23 janvier au 7 avril 2017, la RATP, en partenariat avec le STIF et la Ville de Paris, teste deux navettes autonomes sur une voie dédiée sur le Pont Charles de Gaulle (Paris 12ème).

Ces navettes EZ10 constituent un moyen de transport rapide et innovant. Durant ce test, les usagers pourront ainsi circuler plus facilement – et gratuitement -entre les gares d'Austerlitz et de Lyon. De marque française Easymile, les navettes proposeront 6 places aux voyageurs et circuleront 7 jours sur 7, de 14h à 20h, avec un agent présent à bord. Ces navettes sont 100% électriques et bénéficient d'une recharge de nuit.

Cette expérimentation vise d'abord à recueillir l'avis des usagers sur ce nouveau service, ainsi que les éventuelles suggestions d'améliorations. Des informations seront également collectées quant à leurs performances, fiabilité, supervision, sûreté de fonctionnement. Un bilan précis de ce test grandeur nature sera effectué par les équipes de la RATP durant les mois qui suivent.

Au cours de l'année 2017, d'autres expérimentations vont être lancées : la RATP travaille, avec le STIF et la Ville de Paris, à une expérimentation entre le Château de Vincennes et le Parc floral du bois de Vincennes. Le Groupe RATP prévoit également une desserte interne du site du CEA Saclay.

Parallèlement, la RATP travaille sur le concept de « garage intelligent » dans son centre-bus de Lagny dans le 20ème arrondissement de Paris. Objectif : optimiser la place disponible dans les centres bus situés en zone dense et gagner du temps, en permettant aux bus de se garer seuls.

Pour Elisabeth Borne, PDG de la RATP, « La RATP a l'ambition de proposer des solutions innovantes et durables de mobilité urbaine, adaptées à chaque territoire. La RATP souhaite ainsi être présente sur l'ensemble de la chaîne de déplacement, afin d'encourager l'utilisation des transports publics. Le programme d'expérimentation sur le véhicule autonome fait partie de cette réflexion »

Valérie Pécresse, Présidente du STIF, Présidente de la Région Ile-de-France : « Tester, intégrer puis développer les technologies innovantes qui apportent un meilleur service aux Franciliens est au cœur de la Révolution des transports que j'ai enclenchée à Paris et dans toute la Région depuis un an. Les données qui vont être recueillies autour de cette démonstration, mais aussi d'au moins trois autres liaisons pérennes de navettes autonomes qui vont être lancées par le STIF cette année en Ile-de-France, vont contribuer à la construction de la première Smart Région du monde. »

Anne Hidalgo, Maire de Paris : « Paris investit considérablement dans les transports en commun, en allouant notamment 381M€ par an au STIF. L'avènement des technologies de conduite autonome ouvre aujourd'hui de nouvelles perspectives. Il va permettre de donner beaucoup plus de place aux modes doux et aux mobilités électriques. Cette expérimentation portée par la RATP est un signal fort. Elle constitue un nouveau service à la disposition des Parisiens et des visiteurs. Elle contribue aussi à faire de Paris la capitale mondiale de l'innovation et de la transition énergétique. »

La RATP au cœur de l'innovation

Pour la RATP, le véhicule autonome constitue une opportunité de nouveaux services pour compléter l'offre de mobilité existante, en permettant d'offrir des solutions pour les demandes de mobilité non satisfaites aujourd'hui (territoires peu denses, faibles flux, premiers et derniers kilomètres...). Le véhicule autonome offre en outre une adaptabilité et une souplesse permettant une adéquation entre l'offre et la demande. La RATP, qui a pris le leadership du volet transport public du plan gouvernemental Nouvelle France Industrielle – « Véhicules autonomes », a de nombreuses expertises à faire valoir en la matière : gestion et supervision d'une flotte de véhicules (le Groupe RATP exploite 15 000 bus à travers le monde), ingénierie, exploitation et maintenance de systèmes automatiques dans le ferroviaire, ...

Multiplier les solutions de mobilité

Le STIF organise l'ensemble des transports en commun d'une région vaste aux multiples particularités, allant de zones d'habitations et d'emplois parmi les plus denses du monde, aux terres rurales de la grande couronne. En collaboration avec les acteurs locaux et les transporteurs, le STIF veille à apporter des réponses adaptées à chacune de ces situations particulières. A l'avenir, les véhicules autonomes pourraient venir enrichir la palette des solutions de transports que pourra déployer le STIF, tout comme l'est le transport par câble aujourd'hui, qui était à peine envisagé en France il y a encore une dizaine d'années.

Contacts presse :

- RATP : 01 58 78 37 37 / servicepresse@ratp.fr
- STIF : sebastien.mabille@stif.info
- Ville de Paris : Simon Le Boulaire/ simon.leboulaire@paris.fr / 01 42 76 49 61